

5.6
n° département

AUGAN
commune



AUGAN
lieu-dit

adresse

0849

VANNES
arrondissement

GUER

canton

édifice ou ensemble contenant

dénomination et titre de l'oeuvre

VILLAGE

Coordonnées.

LAMBERT2

XO = 25486

XE = 25580

YN = 33490

YS = 33420

Cadastre

année :

section :

parcelle :

année :

section :

parcelle :

Propriété :

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en 1977 par

SITUATION: EN VILLAGE

PARTIES CONSTITUANTES: EGLISE, EDIFICE PUBLIC, MAISON

MATIERIAUX: 1) GROS OEUVRE: SCHISTE, MOELLON SANS CHAÎNE EN PIERRE DE TAILLE, REVETEMENT 2) COUVERTURE: ARDOISE

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: EDIFICES DES 17E, 18E, 19E, 20E SIECLES; CHRONOGRAMME: 1618

I. HISTORIQUE

L'agglomération s'est développée au croisement de l'axe Ouest-Est appelé sur le cadastre de 1848 (cf. Doc. 2) route de grande communication de Ploermel à Guer (aujourd'hui R.N.772), et de l'axe Nord-Sud, actuelle départementale 134 reliant Campeneac au Nord à Malestroit au Sud. Le pôle central du noyau urbain constitué était la place de l'église jusqu'à la démolition et au transfert de celle-ci dans la seconde moitié du XIXe siècle, à une centaine de mètres au Sud-Ouest. Ce déplacement a eu une influence directe sur le développement récent de l'agglomération dans ce secteur (cf. pl. IIa). La comparaison des cadastres de 1848 et de 1862 permettant d'évaluer la progression du bâti entre ces deux dates dans tout le coeur de l'agglomération, on constate une densification des îlots anciens par adjonction de quelques dépendances en arrière ou en avant des logis, ou construction de quelques maisons nouvelles; d'autre part, des implantations nouvelles se font vers le Sud, le long de l'ancien chemin menant du "bourg" au Val Bily (cf. pl. IIa et II b).

II. DESCRIPTION

- SITUATION. L'agglomération du chef-lieu qui regroupait au recensement de 1975, 417 hab., est située dans le quart Nord-Ouest de la commune, légèrement plus proche de Ploermel (10 kms) que de Guer (13 kms). Elle est traversée d'Ouest en Est par la RN 772 de Chateaubriant à Ploermel. Le terrain accuse une déclivité d'une dizaine de mètres d'Ouest en Est (85 à 75 environ), sensible surtout dans la partie de l'agglomération située au Sud de la nationale.

- COMPOSITION D'ENSEMBLE (cf. pl. IIa et IIb). En A, église paroissiale Saint-Joseph, en B, place centrale avec, à l'angle Sud-Ouest, les P.T.T.; en C, dominant l'église, l'école et la mairie. Le réseau des voies est irrégulier et dessine des îlots de formes variées.

- MATERIAUX : emploi généralisé du schiste, utilisé en moellons sans chaîne en pierre de taille avec, très généralement, des linteaux de baies en bois, exceptionnellement en granite. L'église, en moellon de schiste, est totalement enduite.

- Espaces libres et volumes : la grande place centrale, grossièrement rectangulaire (35x57m) est agrandie par les voies qui la bordent, soit de quinze à vingt mètres au Sud et à l'Est, d'une dizaine à peine à l'Ouest et au Nord. Les voies transversales ou rayonnantes atteignent une largeur moyenne de 7 mètres, auxquels peuvent s'ajouter, si l'on s'écarte du coeur du "bourg"

quelques mètres de terrain situés à l'arrière des maisons et utilisés comme jardins, ou bien situés en avant de celle-ci et servant de cour ouverte (cf. les Rues Bily, au Nord de l'agglomération : pl. IIa et fig. 5).

La hauteur des maisons est le plus souvent celle de deux niveaux, notamment dans les édifices dont le caractère urbain est le plus affirmé et qui se situent autour de la grande place; quelques maisons, également situées à proximité de la place, comportent en outre un étage de comble avec lucarnes. A quelque distance de la place (flot à l'Est de celle-ci; maisons parallèles à l'flot bordant celle-ci au Sud) se rencontrent des maisons plus modestes et de caractère moins urbain dont la hauteur (rez-de-chaussée et comble à surcroît ou rez-de-chaussée et étage carré) et l'organisation de l'élévation traduisent des fonctions mixtes de logement et de stockage.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

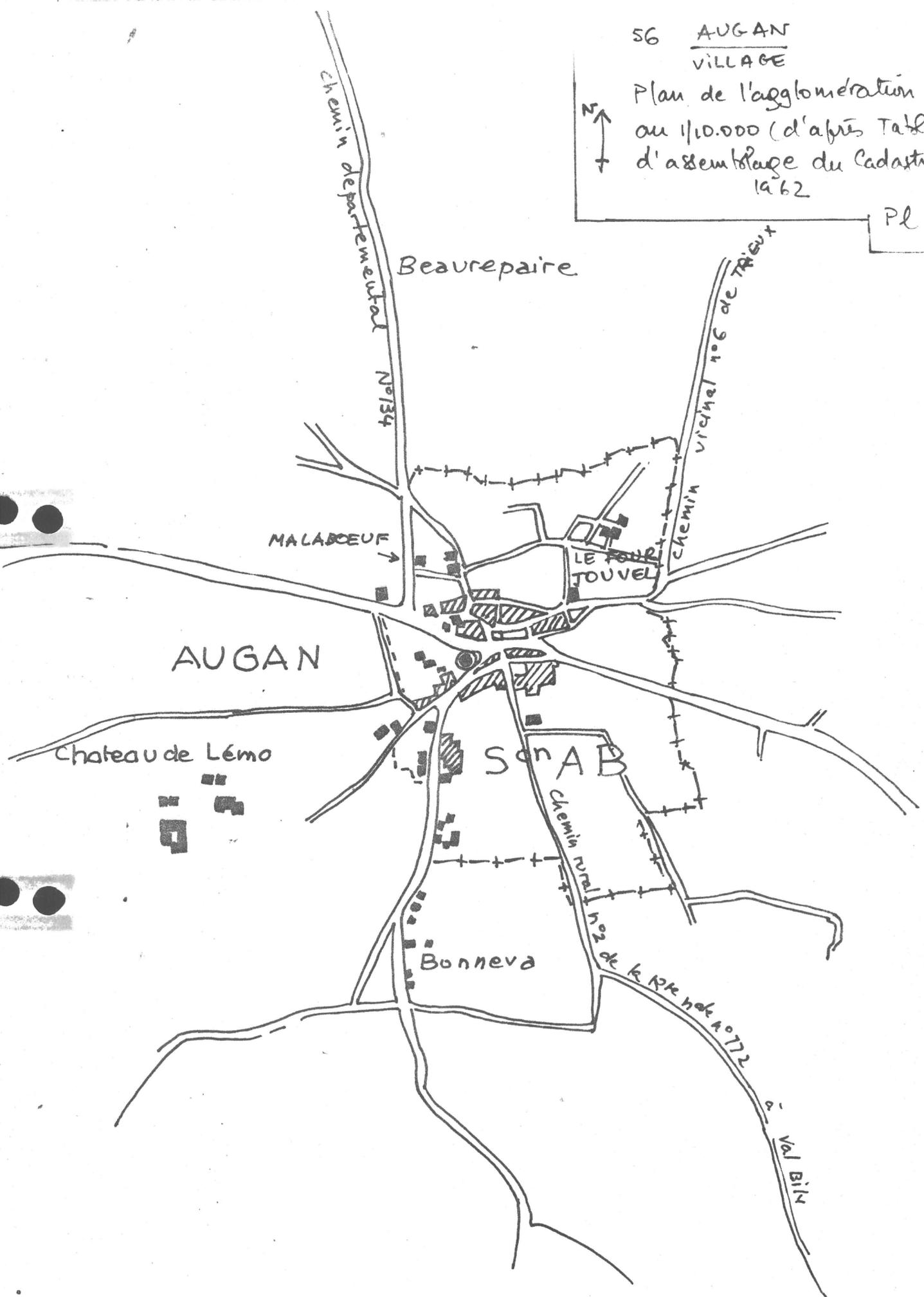
- Pl. I plan de l'agglomération au 1/10000 (d'après le tableau d'assemblage du Cadastre de 1962).
- Pl. IIa et IIb plan de l'agglomération à l'échelle de 1/1000, d'après le Cadastre de 1962.
- Doc. 1 Cadastre de 1812, section B, feuille 2, cliché n° 77.56.433 N
- Doc. 2 Cadastre de 1848, section B, feuille 6, cliché n° 77.56.385 V
- Fig. 1 Vue aérienne prise du Sud..... cliché n° 79.56.59 V
- Fig. 2 Vue aérienne prise du Nord-Ouest cliché n° 79.56.60 V
- Fig. 3 Vue aérienne prise du Sud-Est cliché n° 79.56.58 V
- Fig. 4 Vue aérienne prise du Nord-Est cliché n° 79.56.61 V
- Fig. 5 Ensemble de maisons au Nord du village, dit "Les Rues Bily". Vue prise du Sud-Est - n° 77.56.736 X

56 AUGAN
VILLAGE

Plan de l'agglomération
au 1/10.000 (d'après Tableau
d'assemblage du Cadastre de
1962



Pl I



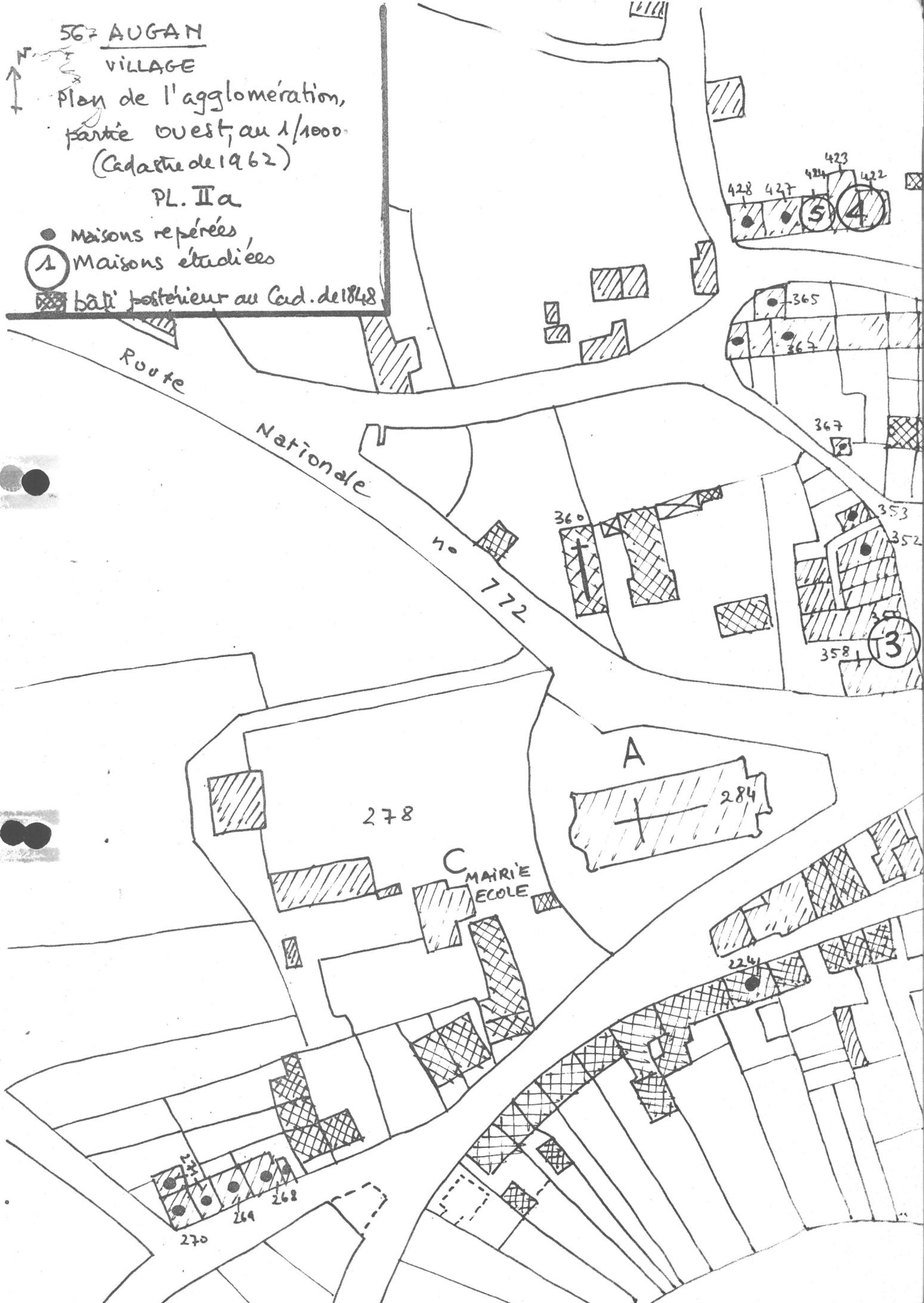
567 AUGAN

VILLAGE

Plan de l'agglomération,
partie ouest, au 1/1000.
(Cadastré de 1962)

PL. IIa

- Maisons repérées,
- ① Maisons étudiées
- ▨ bâti postérieur au Cad. de 1848.



56 AUGAN

VILLAGE

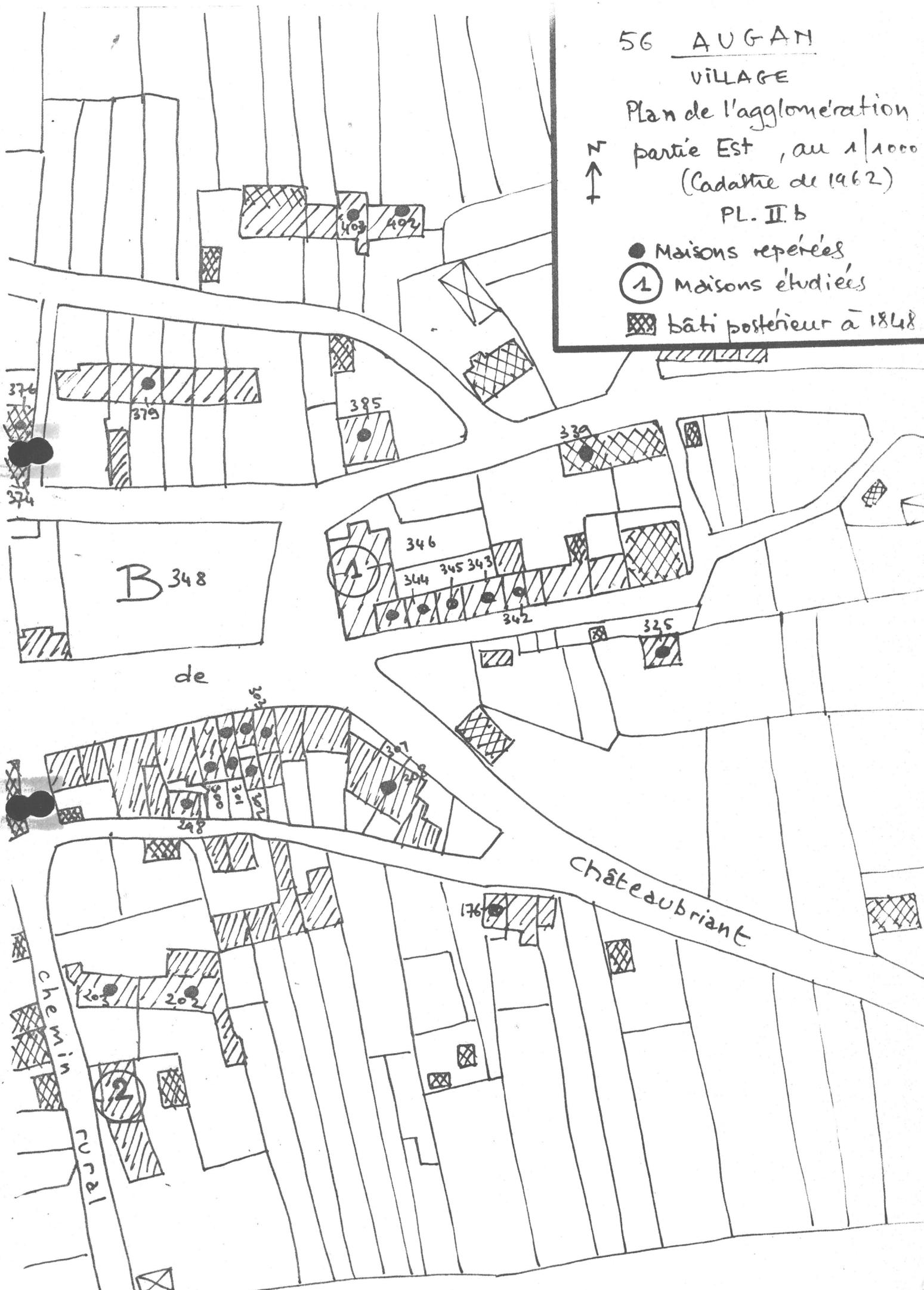
Plan de l'agglomération

partie Est, au 1/1000
(Cadastre de 1962)



PL. II b

- Maisons repérées
- ① Maisons étudiées
- ▨ bâti postérieur à 1848



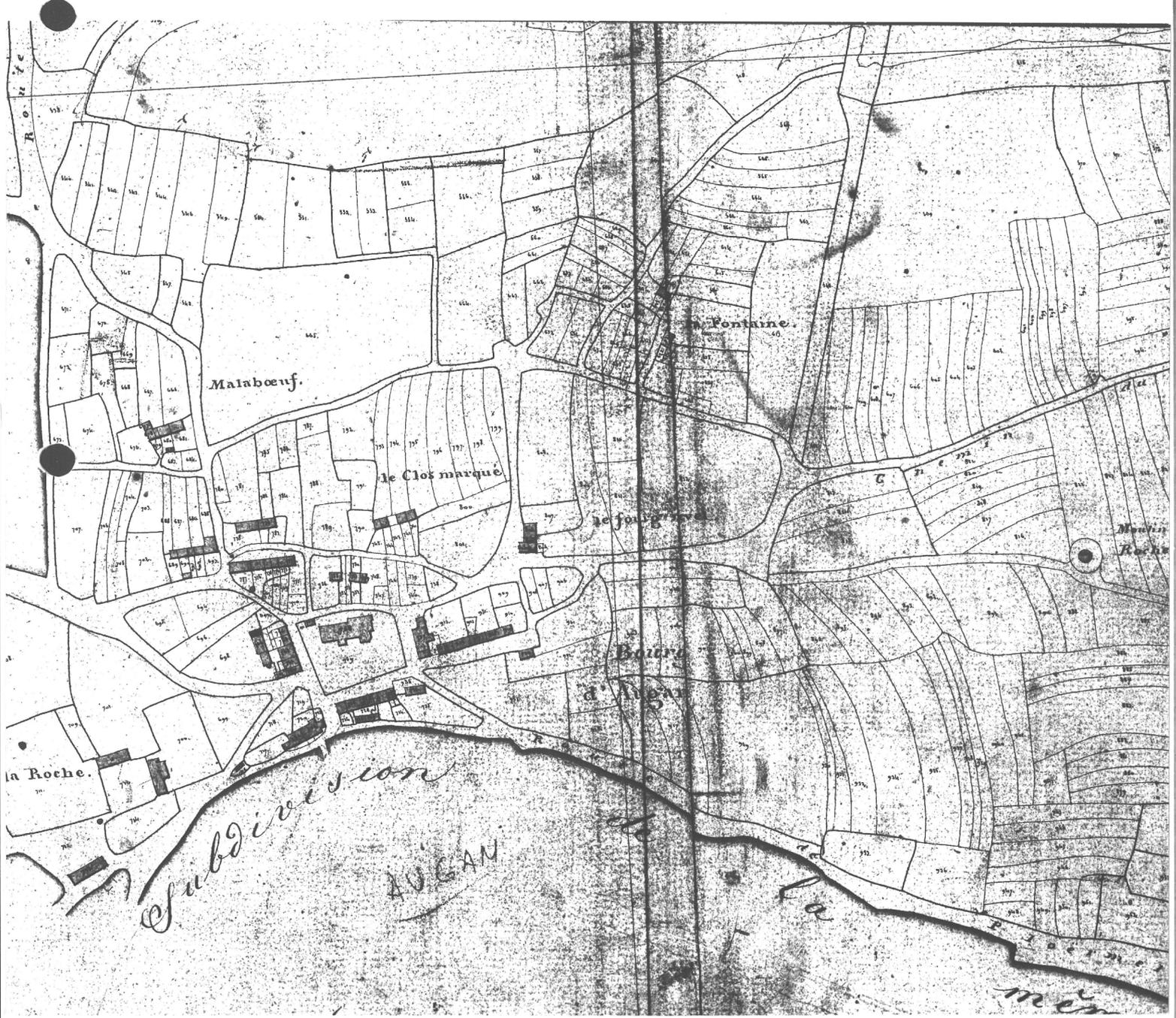
56 AUGAN

VILLAGE

Cadastre de 1812, section B,
feuille 2

77.56.433 N; cl. D AGORN

Doc. 1



56 AUGAN

VILLAGE

Vue aérienne prise du Sud

77.56.59 V; cl. GALREG

Fig. 1



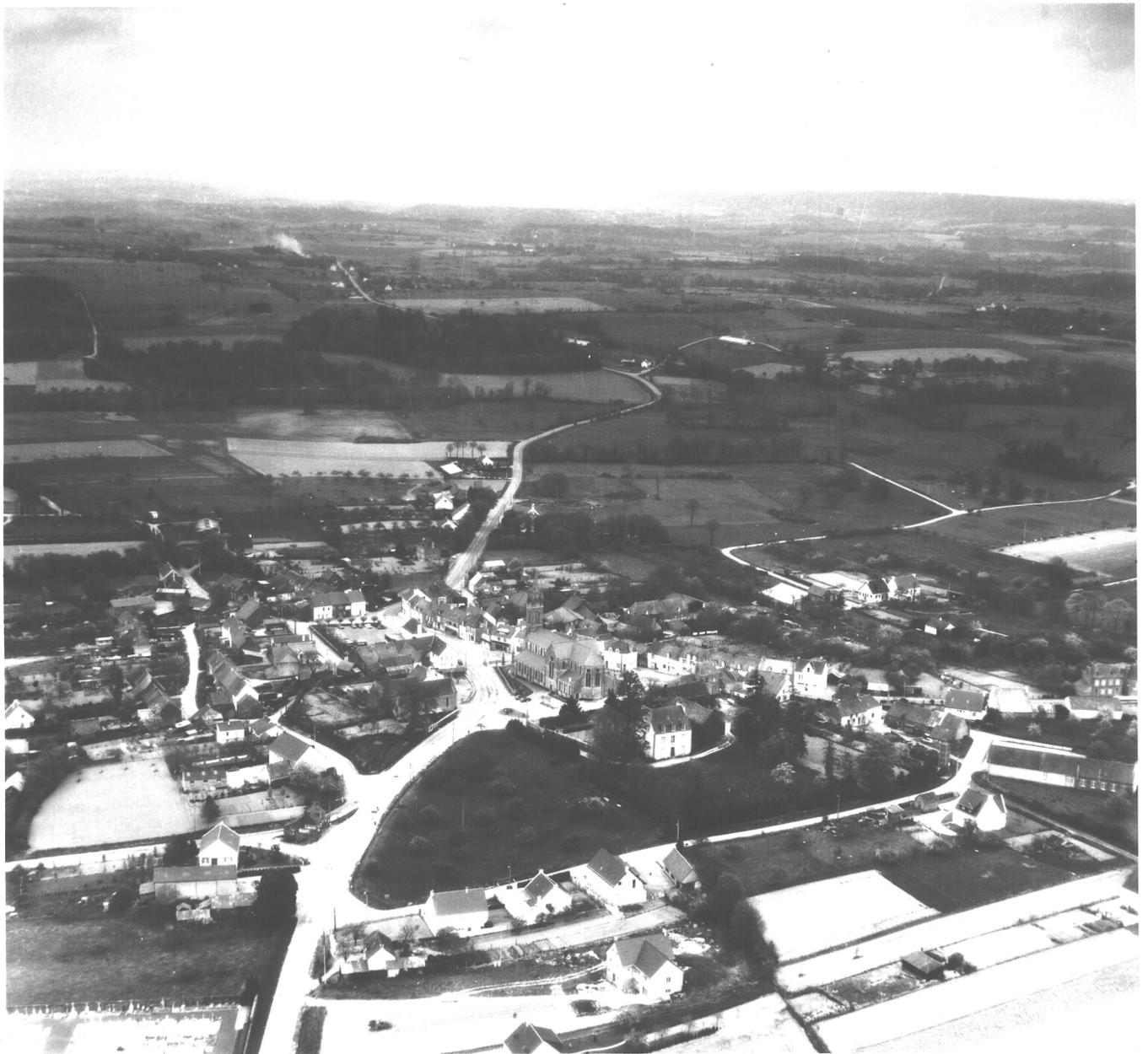
56 AUGAN

VILLAGE

Vue aérienne prise du Nord-Ouest

79.56.60 V; cl. GALREG

Fig. 2



VILLAGE

Vue aérienne prise du Sud-Est

79.56.58 V; cl. GALREG

Fig. 3



56 AUGAN

VILLAGE

Vue aérienne prise du Nord-Est

79.56.61 V; cl. GALREG

Fig. 4



VILLAGE

ENSEMBLE DE MAISONS
au Nord du village

dit les Rues Bily (cf. pl. IIa,
maisons 4, 5 et suivantes)

Vue prise du Sud-Est

77.56.736 X; cl. DAGORN

Fig. 5

